

Province de Québec
Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Avis Public

Par les présentes, un avis est donné par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier de la *Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*.

QUE :

Le Conseil municipal a adopté lors de sa session spéciale du 3 décembre 2010, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2011 (résolution 10.12.03.16) qui se tiendront le vendredi et qui débiteront aux heures indiquées :

- Le 14 janvier à 20 h 00 ou 9 h 30 si transport par hélicoptère
- Le 4 février à 20 h 00 ou 9 h 30 si transport par hélicoptère
- Le 4 mars à 20 h 00 ou 9 h 30 si transport par hélicoptère
- Le 1 avril à 9 h 30
- Le 6 mai à 20 h 00
- Le 3 juin à 20 h 00
- Le 8 juillet à 20 h 00
- Le 5 août à 20 h 00
- Le 2 septembre à 20 h 00
- Le 14 octobre à 20 h 00
- Le 11 novembre à 20 h 00
- Le 2 décembre à 20 h 00 ou 9 h 30 si transport par hélicoptère

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce cinquième jour de janvier de l'an deux mille onze.

Denis Cusson
Directeur général